

27e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes à travers le sport

**Présentée par les élèves de la classe de 6eE
du collège le Chantemerle à Corbeil-Essonnes**

ALOUANI Roudayna, AMRANI Lila, AOUDJA Meriem, ATTOUT Aliya
Camelia, BELKHIR Raouae, BENBADRA Lyam, BENOUDA Aymen,
BERRAH Adam, BONINI Mathéo, BOUCHEOUA Yasmina, BOUKILI
Yousra, BROOKS Cole, COURT Noa, DIABUSUKU BAZENGA Iris, DIL Ela,
GAADAOUI Sirine, GAROFALO Aliyah, HAMANI Samy, LE CLEAC'H
Louis, LOULENDO Junior, MBIIM Jean Emmanuel, MECHERI Salima,
MHADHBI Aylan, MIZINGOU NZABA Rayann, PICARD Alicia,
ROSEMOND SANIQUE Sohan, SILVA CONSTANTE Mélanie, TEZIMANA
Payton , YEZID Gabriel

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Malgré plusieurs avancées ces dernières années, nous constatons que les femmes et les hommes sont toujours traités très différemment dans le domaine du sport.

En effet, il existe toujours une très grande inégalité de salaires entre hommes et femmes. C'est particulièrement le cas au football où le salaire moyen est de 3 500 euros brut par mois pour les femmes hors primes alors que les footballeurs touchent en moyenne 12 000 euros par mois. Il existe pourtant des sports où cette inégalité existe moins. C'est le cas par exemple de la Fédération française de handball, qui, depuis plusieurs années maintenant rétribue à la même hauteur les hommes et les femmes durant les compétitions internationales. C'est le signe que cela est possible.

Cette différence salariale est aussi liée au manque de représentation des compétitions sportives féminines dans les médias. Malgré la progression de la représentation du sport féminin à la télévision, elle ne s'élève tout de même qu'à 18 % des programmes sportifs. Les quotidiens nationaux ne mettent en valeur que 5 à 10 % de sportives dans leurs articles. Or, la visibilité des sportives est déterminante pour inciter les filles et les femmes à pratiquer.

Les femmes sont aussi largement sous-représentées aux postes d'entraîneurs, d'arbitres ou de juges dans de nombreux sports avec une très faible évolution les dernières années. Dans la plupart des compétitions nationales ou internationales dans lesquelles nous retrouvons des arbitres, on constate un manque de femmes arbitres par rapport au nombre d'hommes arbitres. En 2006, seulement 8% des arbitres sont des femmes et 11% en 2020. De plus, la mixité homme/femme dans le domaine de l'arbitrage existe peu. C'est particulièrement le cas dans certains sports comme le football où il a fallu attendre 2022 et Stéphanie Frappart pour qu'une femme arbitre un match de la Coupe du monde masculine.

Enfin, nous avons constaté que certains sports ne sont aujourd'hui toujours pas mixtes dans les compétitions internationales. C'est le cas par exemple de la gymnastique rythmique qui restera aux Jeux Olympiques Paris 2024 un sport olympique exclusivement réservé aux athlètes féminines. Pour l'instant, on ne compte que 1% de licenciés masculins, c'est-à-dire 385 pratiquants selon la FFG. L'image de « sport de fille » colle encore à la peau de ce sport. L'Espagne est le seul pays à avoir développé un championnat d'élite 100% masculin. La gymnastique rythmique n'emmène donc pas d'hommes dans les compétitions internationales comme les Jeux Olympiques. Pourtant, même la natation synchronisée, longtemps réservée aux femmes, a, elle, fait évoluer ses règlements. La fédération internationale de natation a ouvert la possibilité à des nageurs de participer aux épreuves par équipes. Aux Jeux Olympiques Paris 2024, pour la première fois, des hommes pourront concourir en natation artistique aux Jeux olympiques.

ARTICLE 1

Toutes les fédérations françaises sportives doivent former 50% de femmes dans leur contingent d'arbitres.

ARTICLE 2

Toutes les fédérations françaises sportives doivent verser un salaire brut équivalent aux hommes et aux femmes.

ARTICLE 3

Les médias de service public doivent retransmettre à part égale les compétitions sportives féminines et masculines.

ARTICLE 4

Les hommes et femmes doivent pouvoir concourir dans tous les sports lors des compétitions nationales et internationales.